



Fiche de formation MAEC IRRIG1 et IRRIG2

1. Contexte

L'irrigation gravitaire, pratique d'irrigation traditionnelle, permet de recharger les nappes phréatiques des Alpilles et de la Crau et donc participe à l'alimentation des communes en eau potable dans des contextes de plus en plus fréquents de sécheresse. Or les charges de main d'œuvre engendrées par cette irrigation traditionnelle et la rentabilité plus élevée de l'irrigation par aspersion par rapport à ce système de production sont telles que cette pratique est menacée d'abandon.

Cette pratique, par le maintien de prairies permanentes, participe également au développement de la biodiversité des Alpilles en contribuant au maintien d'une mosaïque de milieux dont le maillage de haies et de ripisylves le long des canaux d'irrigation. Ces haies abritent des colonies d'oiseaux, dont la plus importante colonie de Rolliers d'Europe, et servent d'affûts pour ces oiseaux et de nombreux rapaces chassant dans les prairies.

Espèces et Milieux concernés

Prairie de fauche

Rollier d'Europe

Menaces de conservation

- Perturbation du cycle de l'eau
- Pollution de l'eau avec produits phytosanitaires
- Destruction d'espèces par pesticides
- Enrichissement trop important du sol en azote

Engagements

- Respecter la fréquence et la période d'irrigation par submersion : IRRIG 1 et 2
- Respecter la limitation de fertilisation azotée minérale : IRRIG 1 et 2
- Respecter un taux de chargement min et max de la parcelle : IRRIG 2
- Ne pas détruire le couvert végétal : IRRIG 1 et 2
- Limiter la fertilisation P, K: IRRIG 1 et 2
- Pas de produits phytosanitaires : IRRIG 1 et 2

2. Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux de la gestion de l'eau dans un contexte d'adaptation au changement climatique et pour la préservation du cycle de l'eau et des espèces et leurs habitats
- Appréhender les pratiques innovantes de l'irrigation par submersion
- Repérer l'organisation et le fonctionnement des gestionnaires de l'eau sur le territoire des Alpilles et leur complémentarité avec les techniques agricoles d'irrigation

3. Déroulé de la formation

Méthode pédagogique

Formation collective : Demi-journée de modules théoriques avec échange participants et Demi-journée : mise en pratique sur site.

Lieu :

Demi-journée en salle : Maison du Parc

Demi-journée sur site : Territoire PNRA

Durée : 7 h

Contenu et intervenants

- En Salle : 4h-8h30-12h30

- *Tour de table – présentation des participants*
- Présentation du PAEC Alpilles - PNR Alpilles
- Enjeu et contexte du changement climatique - PNR Alpilles
- Gouvernance de l'eau au-delà des frontières du PNRA – *Intervenant à définir*
- Gouvernance et système d'irrigation locaux, optimisation de la gestion de l'eau sur le linéaire du canal - *Intervenants gestionnaire ASA et/ou SICAS*
- Modes et techniques pratiques nouvelles pour l'irrigation par submersion.
 - Martellières automatiques
 - Nivelage des parcelles
 - Taille des Calans
 - Intérêt et limites du stockage agricole : bassines sur surplus de canaux, forages

Visite sur site : 3h - 13h30 -16h30

Echanges sur la complémentarité entre Gestionnaire ASA Vallée des Baux et agriculteur – *temps de parole pour les participants pour partager leurs retours d'expérience*